



Bulletin des Amis de saint François de Sales

Suisse : Ed. Les Amis de Saint François de Sales , C. P. 2016 – 1950 Sion 2 – CCP 87-187745-4

Le nouveau rituel des exorcistes

Le nouveau rituel des exorcismes; qu'en pense le père Amorth ?

Stefano Maria Paci pour la revue italienne *30 Giorni* de juin 2001,
est allé questionner le père Gabriele Amorth.

Nous donnons ici le texte repris de l'édition française de cette revue

«La fumée de Satan dans la maison du Seigneur»

Vingt-neuf ans sont passés depuis ce 29 juin 1972. C'était la fête de St Pierre, le prince des apôtres. C'était la fête de saint Paul, l'apôtre qui a apporté l'Evangile du Christ jusqu'à la lumite extrême de l'Occident. Et en ce 29 juin, fête des sains protecteurs de Rome, le successeur de Pierre qui avait pris le nom de Paul lança un cri dramatique. Paul VI parla de celui qui est, par définition, l'ennemi de Dieu, de cet ennemi de l'homme, qui s'appelle Satan. L'ennemi de l'Eglise. «La fumée de Satan», avertit Paul VI, «est entrée par quelque fissure dans l'Eglise». Un cri angoissé qui provoqua stupeur et scandale, à l'intérieur même du monde catholique.

Et aujourd'hui, vingt-neuf ans plus tard ? Cette fumée s'est-elle dissipée ou a-t-elle envahi d'autres pièces ? Nous sommes allés le demander à celui qui a affaire tous les jours à Satan et à ses ruses. Presque professionnellement. Il s'agit de l'exorciste le plus célèbre du monde : le père Gabriele Amorth, fondateur et président d'honneur de l'Association internationale des exorcistes. Nous sommes allés chez lui notamment parce qu'il y a quelques semaines, le 15 mai, la traduction italien-

ne du nouveau Rituel des exorcismes a été approuvée par le CEI. Ce Rituel n'attend plus pour entrer en vigueur que le *placet* de la Congrégation pour le Culte divin et la Discipline des Sacrements. Une nouvelle arme dont se munit l'Eglise pour combattre l'Ennemi ? Pour chasser, si cela n'a pas encore été fait, cette fumée qui est entrée dans le temple du Seigneur ? Allons donc ! Ecoutez ce que raconte le **père Amorth**. Vous découvrirez que la guerre, en cours depuis des millénaires, fait rage plus que jamais. Que la bataille s'est déplacée et qu'elle se livre désormais surtout à l'intérieur de la maison du Seigneur, et cette fumée... Cette fumée... eh bien elle se répand dans des pièces insoupçonnées.

– **Père Amorth**, la traduction italienne du nouveau Rituel pour les exorcistes est finalement prête.

GABRIELE AMORTH : Oui, elle est prête. L'année dernière la CEI n'avait pas voulu l'approuver parce qu'il y avait des erreurs dans la traduction du latin à l'italien. Et nous, exorcistes, qui devrions l'utiliser, nous en avions profité pour signaler que, sur de nombreux points, nous n'étions pas d'accord avec le nouveau Rituel. Mais le texte de base en latin est resté le même dans cette traduc-

1950 SION 2
J A B

tion revue. Ce Rituel tant attendu s'est transformé en farce. Une incroyable entrave qui risque de nous empêcher d'agir contre le démon.

– C'est une lourde accusation. A quoi pensez-vous ?

AMORTH : Je ne vous donnerai que deux exemples. Des exemples spectaculaires. Au point 15 on parle des maléfices et de la façon de se comporter quand on a affaire à eux. Le maléfice est le mal que l'on cause à une personne en recourant au diable. Il peut être accompli sous plusieurs formes comme les mauvais sorts, les malédictions, le mauvais œil, le **vaudou**, le **macumba**. Le Rituel romain expliquait comment il fallait l'affronter. Le nouveau Rituel, au contraire, déclare catégoriquement qu'il est absolument interdit de faire des exorcismes dans ces cas-là. Absurde. Les maléfices sont de loin les causes les plus fréquentes des possessions et des maux procurés par le démon : **au moins 90 %** des cas. C'est comme dire aux exorcistes de ne plus pratiquer l'exorcisme. Le point 16, ensuite, déclare solennellement qu'il ne faut pas faire d'exorcisme si l'on n'a pas la certitude de la présence du diable. **C'est un chef-d'œuvre d'incompétence : la certitude** que le démon est présent chez quelqu'un **on ne peut l'avoir qu'en faisant l'exorcisme**. D'ailleurs, les rédacteurs du Rituel ne se sont pas aperçus qu'il contredisaient, sur ces deux points, le Catéchisme de l'Eglise catholique. Celui-ci indique en effet qu'il faut pratiquer l'exorcisme dans les cas de possession diabolique et dans ceux de maux causés par le démon. Et il recommande aussi de le faire sur les personnes comme sur les choses. Et dans les choses il n'y a jamais la présence du démon, il y a seulement son influence.

Les déclarations contenues dans le nouveau Rituel sont très graves et très néfastes. Elles sont le fruit de l'ignorance et de l'inexpérience.

– Mais ce Rituel n'a-t-il pas été fait par des spécialistes ?

AMORTH : Pas du tout. Durant ces dix dernières années, deux commissions ont travaillé sur le Rituel : celle qui est composée de cardinaux et qui s'est occupée des Prenotanda, c'est-à-dire des dispositions initiales, et celle qui s'est occupée des prières. Je peux affirmer avec certitude qu'aucun

des membres de ces commissions n'a jamais fait d'exorcisme, n'a jamais assisté à des exorcismes ni n'a jamais eu la moindre idée de ce qu'est un exorcisme. C'est là l'erreur, le péché originel de ce Rituel. Aucun de ceux qui y ont collaboré n'était spécialiste d'exorcismes.

– Comment est-ce possible ?

AMORTH : Ce n'est pas à moi qu'il faut le demander. Pendant le Concile œcuménique Vatican II, chaque commission était aidée par un groupe d'experts qui secondaient les évêques dans leur travail. Et cette habitude s'est maintenue après le Concile, à chaque fois qu'ont été refaites des parties du Rituel. Mais non cette fois. Et pourtant, s'il y avait un sujet qui demandait la participation de spécialistes, c'était bien celui-là.

– Et au contraire ?

AMORTH : Et au contraire, nous exorcistes, nous n'avons jamais été consultés. Et d'ailleurs, les suggestions que nous avons pu faire ont été mal accueillies par les commissions. c'est une histoire paradoxale. Voulez-vous que je vous raconte comment cela s'est passé ?

– Bien sûr.

AMORTH : Comme le Concile Vatican II l'avait demandé, les différentes parties du Rituel romain ont été revues peu à peu. Nous exorcistes, nous attendions que soit traité le titre XIII, c'est-à-dire le Rituel d'exorcisme. Mais, apparemment, ce Rituel n'était pas considéré comme un sujet important, car les années passaient et rien n'arrivait. Puis, à l'improviste, le 4 juin 1990, est sorti le Rituel *ad interim*, c'est-à-dire à l'essai. Cela a été une vraie surprise pour nous, qui n'avions pas été consultés auparavant. Et pourtant nous avions préparé toute une série de requêtes en vue de la révision du Rituel. Nous demandions, entre autre, que soient retouchées les prières pour qu'y soient introduites des invocations à la Vierge, lesquelles étaient totalement absentes, et que le nombre des prières spécifiques d'exorcisme soit augmenté. Mais on ne nous avait laissé aucune possibilité d'apporter notre contribution, quelle qu'elle fût. Nous ne nous sommes pas découragés : le texte avait été fait pour nous. Et comme, dans sa lettre de présentation, le préfet de la Congrégation pour

le Culte divin de l'époque, le cardinal Eduardo Martinez Somalo, demandait aux conférences épiscopales de faire parvenir, dans les deux ans qui suivaient «*des conseils et des suggestions donnés par des prêtres qui en auraient fait usage*», nous nous sommes mis au travail. J'ai réuni dix-huit exorcistes que j'avais choisi parmi les plus experts de la planète. Nous avons examiné le texte avec une grande attention. Nous l'avons utilisé. Nous avons immédiatement fait l'éloge de la première partie dans laquelle étaient résumés les fondements évangéliques de l'exorcisme. Il s'agit là de l'aspect biblique et théologique de la question et, sur ce point, les compétences ne faisaient pas défaut. C'est une partie nouvelle par rapport au Rituel de 1614 composé sous le pape Paul V; du reste, à cette époque, il n'était pas besoin de rappeler ces principes que tout le monde connaissait et acceptait. Aujourd'hui, au contraire, c'est indispensable.

Mais, lorsque nous nous sommes mis à examiner la partie pratique, qui demande une connaissance spécifique du sujet, l'inexpérience totale des rédacteurs est apparue en pleine lumière. Nous avons fait de nombreuses observations, article par article, et nous les avons fait parvenir à toutes les parties intéressées : Congrégation pour le Culte divin, Congrégation pour la Doctrine de la Foi, conférences épiscopales. Un exemplaire a été remis directement au Pape.

– Comment vos observations ont-elles été accueillies ?

AMORTH : Accueil très mauvais, efficacité nulle. Nous nous étions inspirés de la constitution dogmatique *Lumen gentium*, dans laquelle l'Eglise est décrite comme un «*Peuple de Dieu*». Au numéro 28, on parle de la collaboration des prêtres avec les évêques, au numéro 37, il est dit clairement, et cela s'applique même aux laïcs, que, «*selon la science, la compétence et le prestige dont ils jouissent, ils ont la faculté, et même parfois le devoir, de faire connaître leur avis sur des choses concernant le bien de l'Eglise*.» C'était exactement notre cas. Et nous avons eu l'ingénuité de croire que les dispositions de Vatican II étaient parvenues aux congrégations romaines. Mais nous nous sommes trouvés devant un mur de refus et de mépris. Le secrétaire de la Congrégation pour le Culte divin a fait une relation à la commission car-

dinalice dans laquelle il a dit que ses interlocuteurs, c'étaient les évêques et non les prêtres et les exorcistes. Et il a ajouté textuellement, à propos de notre humble tentative de les aider en leur donnant notre avis de spécialistes : «*On a dû prendre acte du fait qu'un groupe d'exorcistes et de "démonologues", ceux qui par la suite se sont constitués en Association internationale, orchestrait une campagne contre le rite.*» Une accusation indécente : nous n'avons jamais orchestré aucune campagne ! Le Rituel nous était adressé, et dans les commissions aucune personne compétente n'a été convoquée : il était plus que normal que nous cherchions à apporter notre contribution.

– Cela veut donc dire que, pour vous, le nouveau Rituel est inutilisable dans la lutte contre le démon ?

AMORTH : Oui. Ils voulaient nous donner une arme émoussée. Les prières efficaces, des prières qui avaient douze siècles d'existence, ont été supprimées et on a été remplacées par de nouvelles prières, inefficaces. Mais, par chance, on nous a jeté au dernier moment un canot de sauvetage.

– Lequel ?

AMORTH : Le nouveau préfet de la Congrégation pour le culte divin, le cardinal Jorge Medina, a joint au Rituel une Notification dans laquelle il est précisé que les exorcistes ne sont pas obligés d'utiliser ce Rituel et que s'ils le veulent ils peuvent demander à leur évêque l'autorisation d'utiliser l'ancien. Les évêques doivent à leur tour demander l'autorisation à la Congrégation qui, comme l'écrit le cardinal «la concède volontiers.»

– «*La concède volontiers*» ? C'est une concession bien étrange...

AMORTH : Voulez-vous savoir d'où elle vient ? Elle vient de la tentative qu'ont faite le cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la foi, et le cardinal Medina d'introduire dans le Rituel un article – c'était alors l'article 38 – qui autorisait les exorcistes à utiliser le Rituel précédent. C'était sans aucun doute une manœuvre in extremis pour nous faire éviter les graves erreurs qui se trouvent dans le Rituel défि-

nitif. Mais la tentative des deux cardinaux a échoué. Alors, le cardinal Medina, qui avait compris ce qui se jouait là, a décidé de nous donner en tous cas ce canot de sauvetage et il a ajouté une note à part.

– Comment êtes-vous vus, vous exorcistes, à l'intérieur de l'Eglise ?

AMORTH : Nous sommes très mal traités. **Nos confrères prêtres qui sont chargés de cette tâche délicate passent pour des fous, des exaltés. Ils sont même en général à peine tolérés par les évêques qui les ont nommés.**

– La manifestation la plus éclatante de cette hostilité ?

AMORTH : Nous avons organisé un congrès international des exorcistes près de Rome. Nous avons demandé à être reçus par le Pape. Pour ne pas peser sur lui et ajouter une audience à toutes celles qu'il accorde déjà, **nous avons simplement demandé à être reçus en audience publique**, celle du mercredi sur la place Saint-Pierre. **Nous ne demandions même pas qu'il nous adresse un salut personnel.** Nous avons fait régulièrement la demande d'audience, comme se le rappellera parfaitement Mgr Paolo De Nicolò, de la Préfecture de la maison pontificale, lequel a accueilli très chaleureusement notre requête. Mais la veille de l'audience, Mgr De Nicolò nous a dit – à vrai dire il était très embarrassé et l'on voyait très bien que la décision ne dépendait pas de lui – de ne pas nous présenter à l'audience, que nous n'étions pas admis. **Incroyable : 150 exorcistes venant des cinq continents, des prêtres nommés par leurs évêques conformément aux règles du droit canon qui exigent des prêtres de prière, de science et de bonne réputation – et donc un peu la crème du clergé – qui demandent de participer à une audience publique du Pape et sont mis à la porte !** Mgr De Nicolò m'a dit : «*Je vous promets que je vous enverrai immédiatement une lettre avec les justifications.*» Cinq ans sont passés, et cette lettre, je l'attends encore.

Ce n'est certainement pas Jean-Paul II qui nous a exclus. Mais le fait qu'il soit interdit à 150 prêtres de participer à une audience publique du Pape sur la place Saint-Pierre montre quels obstacles trouvent les exorcistes à l'intérieur même de leur Eglise et à quel point ils sont mal vus par un grand nombre d'autorités ecclésiastiques.

– Vous vous battez contre le démon tous les jours. Quel est le plus grand succès de Satan ?

AMORTH : Réussir à faire croire qu'il n'existe pas. Et il y a presque réussi. Même à l'intérieur de l'Eglise. **Nous avons un clergé et un épiscopat qui ne croient plus au diable, aux exorcismes, aux maux extraordinaires que le diable peut provoquer ni non plus au pouvoir que Jésus a donné de chasser les démons.** Depuis trois décennies l'Eglise latine – au contraire de l'Eglise orthodoxe et de différentes confessions protestantes – a presque entièrement abandonné le ministère de l'exorcisme. Comme le clergé ne pratique plus les exorcismes, comme il ne les étudie plus et ne les a jamais vus, il n'y croit plus. Et il ne croit plus non plus au diable. **Nous avons des épiscopats entiers qui sont hostiles aux exorcismes. Il y a des pays dans lesquels il n'y a pas un seul exorciste, comme, par exemple, l'Allemagne, la Suisse, l'Espagne, le Portugal. Une carence terrifiante.**

– Vous n'avez pas parlé de la France. La situation est-elle là différente ?

AMORTH : Il existe un livre écrit par Isodore Froc, le plus célèbre exorciste français qui a pour titre : *Les exorcistes, qui sont-ils et que font-ils ?* Cet ouvrage, traduit en italien, a été écrit à la demande de la Conférence épiscopale française. Il n'est dit nulle part dans ce livre que les exorcistes font, dans certains cas, des exorcismes. Et l'auteur a déclaré plusieurs fois à la télévision française qu'il n'avait jamais fait d'exorcismes et qu'il n'en ferait jamais. **Sur une centaine d'exorcistes français, il n'y en a que cinq qui croient au diable et font des exorcismes, tous les autres envoient ceux qui s'adressent à eux au psychiatre.**

Et les évêques sont les premières victimes de cette situation de l'Eglise catholique dans laquelle la croyance à l'existence du démon est en train de disparaître. Avant que ne paraisse ce nouveau manuel, l'épiscopat allemand a envoyé une lettre au cardinal Ratzinger dans laquelle il déclarait qu'il n'était pas besoin de faire un nouveau Rituel parce qu'on ne devait plus faire d'exorcismes.

– Est-ce à l'évêque de nommer les exorcistes ?

AMROTH : Oui. Quand un prêtre est nommé évêque, il se trouve face à un article du code de droit canonique qui lui donne l'autorité absolue

pour nommer des exorcistes. Le minimum que l'on puisse demander à un évêque, c'est qu'il ait assisté à un exorcisme au moins, vu qu'il a à prendre une décision aussi importante. Malheureusement, cela ne se passe presque jamais. **Mais si un évêque se trouve devant une demande sérieuse d'exorcisme – c'est-à-dire qui ne soit pas faite par un fou – et qu'il ne fait rien, il commet un péché mortel. Et il est responsable des souffrances terribles qu'endure cette personne. Des souffrances qui durent parfois des années ou une vie entière et qu'il aurait pu empêcher.**

– Vous êtes en train de dire que la majeure partie des évêques de l'Eglise catholique est en état de péché mortel ?

AMORTH Quand j'étais enfant, mon vieux curé m'enseignait qu'il y a huit sacrements : le huitième est l'ignorance. Et le huitième sauve plus de gens que tous les sept autres ensemble. Pour commettre un péché mortel, il faut une matière grave, mais aussi la pleine conscience et le consentement délibéré. Omettre de donner son aide est, pour les évêques, une matière grave. Mais ces évêques sont ignorants : il n'y a donc pas consentement délibéré et pleine conscience.

– Mais si l'on ne croit pas à l'existence de Satan, la foi demeure-t-elle intacte, s'agit-il toujours de la foi catholique ?

AMORTH : Non. Je vais vous raconter une histoire. **Quand j'ai rencontré pour la première fois don Pellegrino Ernetti, un célèbre exorciste qui a exercé pendant quarante ans à Venise, je lui ai dit : «Si je pouvais parler au Pape, je lui dirais que je rencontre trop d'évêques qui ne croient pas au diable.» L'après-midi suivant, le père Ernetti est revenu me voir pour me dire que le matin même, il avait été reçu par Jean-Paul II. «Sainteté, lui avait-il dit, il y a un exorciste, ici, à Rome, le père Amorth, qui, s'il venait chez vous, vous dirait qu'il connaît trop d'évêques qui ne croient pas au diable.» Le Pape lui a répondu brièvement : «Celui qui ne croit pas au diable ne croit pas dans l'Evangile.» Voilà la réponse qu'il lui a donnée et que je répète.**

– Expliquez-moi la conséquence du fait qu'il y a **beaucoup d'évêques et de prêtres** qui ne seraient **pas catholiques** ?

AMORTH : Disons qu'ils ne croient pas à une vérité évangélique. **Je les accuserais donc éventuellement de propager une hérésie.** Mais entendons-nous : quelqu'un est formellement hérétique s'il est accusé de commettre une erreur et s'il persiste dans celle-ci. **Mais personne aujourd'hui, en raison de la situation de l'Eglise, n'accusera jamais un évêque de ne pas croire au diable, aux possessions démoniaques et de ne pas nommer d'exorcistes parce qu'il n'y croit pas.** Je pourrais citer une quantité d'évêques et de cardinaux qui, à peine nommés dans un diocèse, ont retiré à tous les exorcistes la faculté d'exercer. Ou d'évêques qui soutiennent ouvertement : «*Moi, je n'y crois pas. Ce sont des croyances du passé.*» Pourquoi cela ? Parce que, malheureusement, il y a eu l'influence extrêmement pernicieuse de certains bibliques, et je pourrais citer des noms de personnes très célèbres. **Nous qui touchons tous les jours du doigt le monde de l'au-delà, nous savons qu'il a mis la main à beaucoup de réformes liturgiques.**

– Par exemple ?

AMORTH : Le Concile Vatican II avait demandé de revoir certains textes. On a désobéi à cet ordre et on a voulu les refaire totalement. Sans penser que l'on pouvait détériorer les choses au lieu de les améliorer. **Et beaucoup de rites ont été détériorés par cette manie de jeter tout ce qui existait dans le passé et de tout refaire de fond en comble, comme si l'Eglise nous avait jusqu'à aujourd'hui bernés et trompés, et comme si finalement était désormais arrivé le temps des grands génies, des superthéologiens, des superbiblistes, des super-liturgistes, qui savent donner ce qui est juste à l'Eglise.** Un mensonge; le dernier Concile avait simplement demandé de revoir ces textes, non de les détruire.

Le Rituel de l'exorcisme, par exemple, devait être revu, non refait. **Il y avait des prières qui étaient en usage depuis douze siècles. Avant de supprimer des prières aussi anciennes qui se sont montrées efficaces, il faudrait y penser longuement.** Eh bien non. **Nous tous, exorcistes, nous avons essayé les nouvelles prières du nouveau Rituel *ad interim* et nous nous sommes rendus comptes qu'elles sont absolument inefficaces.**

Mais le rite du baptême des enfants a lui aussi été abîmé. Il a été bouleversé au point qu'a presque été éliminé l'exorcisme contre Satan, qui a toujours eu **une très grande importance pour l'Eglise; une importance telle qu'on l'appelait l'exorcisme mineur.** Paul VI lui-même a publiquement protesté contre ce nouveau rite. **Même détérioration du rite dans le nouveau bénédictionnaire.** J'ai lu minutieusement ses 1200 pages. Eh bien, **toute référence au fait que le Seigneur doit nous protéger contre Satan, que les anges nous protègent des attaques du démon, a été systématiquement supprimée.** Toutes les prières pour la bénédiction des maisons et des écoles ont été supprimées. Tout devait être béniti et protégé, mais aujourd'hui il n'y a plus de protection contre le démon. Il n'existe plus de défense ni de prières contre lui. Le même Jésus nous avait enseigné une prière de libération, dans le Notre Père : «*Délivre-nous du Malin. Délivre-nous de la Personne de Satan.*» La prière a été mal traduite et l'on prie aujourd'hui en disant : «*Délivre-nous du mal*», On parle d'un mal général, dont, dans le fond, on ne connaît pas l'origine : **au contraire, le mal contre lequel notre Seigneur Jésus nous avait appris à combattre est une personne concrète : c'est Satan.**

– Vous êtes dans un lieu d'observation privilégié : avez-vous l'impression que le satanisme se répand ?

AMORTH : Oui. Enormément. Quand la foi recule, la superstition fait des progrès. En termes bibliques, je peux dire que l'on abandone Dieu pour se livrer à l'occultisme. Le terrible recul de la foi dans toute l'Europe catholique fait que les gens se jettent dans les bras des magiciens et des cartomanciens et que les sectes sataniques prospèrent. **Le culte du démon fait l'objet d'une grande publicité auprès de masses entières**, à travers le rock satanique de personnages comme Marilyn Manson. **On s'attaque aussi aux enfants : il y a des journaux et des bandes dessinées qui enseignent la magie et le satanisme.**

Les séances de spiritisme dans lesquelles on évoque les morts pour qu'ils répondent à certaines questions sont très répandues. On enseigne maintenant à faire des séances de spiritisme à travers l'ordinateur, le téléphone, la télévision, le magnétoscope, mais surtout à travers l'écriture automa-

tique. Il n'y a même plus besoin du médium : c'est un spiritisme que chacun peut exercer par soi-même. Selon les sondages, 37 % des étudiants ont fait au moins une fois le jeu des lettres ou du verre qui est une véritable séance de spiritisme. **Dans une école où j'avais été invité à parler, les élèves m'ont dit qu'ils faisaient ce jeu durant l'heure de religion, sous les yeux complaisants du professeur.**

– Et cela fonctionne ?

AMORTH : **Il n'y a pas de différence entre magie blanche et magie noire. Quand la magie fonctionne, c'est toujours l'œuvre du démon.** Toutes les formes d'occultisme, **comme ce grand recours aux religions d'Orient**, avec leurs suggestions ésotériques, **sont des portes ouvertes au démon, et le diable entre tout de suite.**

Je n'ai pas hésité à dire immédiatement, dans le cas de la sœur qui a été tuée à Chiavena et dans celui d'Erika et d'Omar, les deux adolescents de Nuova Liguri (qui ont tué la mère et le petit frère d'Erika), qu'il y avait eu une intervention du démon, parce que ces enfants se livraient au satanisme. L'enquête de la police a ensuite montré qu'ils suivaient Satan, qu'ils avaient des livres sataniques.

– Comment s'y prend le démon pour séduire l'homme ?

AMORTH : Il a une stratégie monotone. Je lui ai dit et il le reconnaît... Il fait croire que l'enfer n'existe pas, que le péché n'existe pas et qu'il n'est qu'une expérience de plus à faire. **Concupiscence, succès et pouvoir sont les trois grandes passions sur lesquelles s'appuie Satan.**

– Combien de cas de possession démoniaque avez-vous rencontrés ?

AMORTH : Au bout de cent, j'ai arrêté de compter.

– Cent ? Mais c'est énorme. Dans votre livre, vous dites que les cas de possession sont rares.

AMORTH : Et ils le sont vraiment. De nombreux exorcistes n'ont rencontré que des cas de maux diaboliques. **Mais moi, j'ai hérité de la**

«clientèle» d'un exorciste célèbre, le père Candido, et donc des cas qu'il n'avait pas encore résolus. De plus, les exorcistes m'envoient les cas les plus résistants.

– Quel est le cas le plus difficile que vous avez rencontré ?

AMORTH : Je l'ai, en "traitement" en ce moment et cela depuis deux ans. **C'est la jeune fille qui a été bénie – il ne s'agit pas d'un véritable exorcisme – par le Pape en octobre, au Vatican, et dont le cas a fait grand bruit dans la presse. Elle est frappée 24 heures sur 24 et en proie à des tourments indicibles. Les médecins et les psychiatres n'y comprenaient rien. Elle est tout à fait lucide et très intelligente. Un cas vraiment douloureux.**

– Comment devient-on victime du démon ?

AMORTH : On peut être soumis aux attaques du démon dans quatre cas. Ou parce que cela constitue un bien pour la personne et c'est le cas de beaucoup de saints, ou en raison de la persistance irréversible dans le péché, ou parce que l'on est victime d'un maléfice lancé à travers le démon, ou lorsqu'on se livre à des pratiques d'occultisme.

– Durant l'exorcisme de personnes possédées, quel type de phénomènes se produit-il ?

AMORTH : Je me rappelle **un paysan analphabète qui, pendant l'exorcisme me parlait seulement en anglais** et j'avais besoin d'un interprète. Il y a des gens qui manifestent **une force surhumaine, d'autres qui se soulèvent complètement de terre et que l'on n'arrive pas, même à plusieurs, à maintenir assis sur leur fauteuil.** Mais c'est seulement le contexte dans lequel ces phénomènes se produisent qui nous fait parler de présence démoniaque.

– Le diable ne vous a-t-il jamais fait du mal à vous personnellement ?

AMORTH : Lorsque le cardinal Poletti m'a demandé d'assumer la fonction d'exorciste, je me suis recommandé à la Vierge : «*Enveloppe-moi dans ton manteau et je serai en totale sécurité.*» Des menaces, le démon m'en a souvent faites, mais du mal, jamais.

– Il ne vous arrive jamais d'avoir peur du démon ?

AMORTH : Moi, peur de cette bête ? C'est lui qui doit avoir peur de moi : moi j'agis au nom du Seigneur du monde. Et lui, il n'est que le singe de Dieu.

– **Père Amorth,** le satanisme se répand de plus en plus. Le nouveau Rituel empêche, en pratique, de faire des exorcismes. On empêche les exorcistes de participer à une audience du Pape sur la place Saint-Pierre. Dites-moi franchement : que se passe-t-il ?

AMORTH : La fumée de Satan entre partout. Partout ! **On nous a peut-être exclus de l'audience du Pape parce qu'on avait peur que tant d'exorcistes réussissent à chasser les légions de démons qui se sont installées au Vatican.**

– Vous plaisantez, n'est-ce pas ?

AMORTH : Cela peut sembler une plaisanterie, mais **je ne crois pas que cela en soit une.** Je n'ai aucun doute sur le fait que **le démon tente surtout les autorités de l'Eglise**, comme il tente toutes les autorités, celles de la politique et de l'industrie.

– Vous dites donc qu'ici aussi, comme dans toutes les guerres, Satan veut conquérir la place forte de l'ennemi, pour faire prisonnier les généraux ennemis ?

AMORTH : C'est une stratégie gagnante. On essaie toujours de s'en servir. **Surtout quand les défenses de l'adversaire sont faibles.** Satan lui aussi essaie. Mais, grâce au ciel, il y a l'Esprit Saint qui dirige l'Eglise : «*Les portes de l'enfer ne prévaudront pas.*» Malgré les défections. Et malgré les trahisons, dont il ne faut d'ailleurs pas s'étonner. La première trahison fut l'œuvre de l'un des apôtres les plus proches de Jésus : Judas Iscariote. Pourtant, malgré cela, l'Eglise poursuit son chemin. L'Esprit Saint la maintient debout et les attaques de Satan ne peuvent **donc connaître** que des réussites partielles. Certes, **le démon peut gagner des batailles, et même des batailles importantes, mais jamais la guerre.**

Source : BTAG <<http://site.voila.fr/infotradi/index.html>>

Déclaration de la conférence épiscopale allemande sur la question de l'appartenance des catholiques à la Franc-maçonnerie

(28 avril 1980, Würzburg)

Des entretiens officiels ont eu lieu de 1974 à 1980 entre l'Eglise catholique et la Franc-Maçonnerie d'Allemagne par mandat de la Conférence épiscopale allemande et des Grandes Loges unifiées d'Allemagne. Il s'agissait du côté de l'Eglise catholique, d'examiner s'il y avait eu un changement dans la franc-maçonnerie et si l'appartenance des catholiques à la franc-maçonnerie était désormais possible.

Les entretiens se sont déroulés dans une bonne atmosphère, empreinte de franchise et d'objectivité.

Il a été permis d'avoir des aperçus instructifs sur les trois premiers degrés.

A l'examen les trois premiers degrés, l'Eglise catholique a dû constater des oppositions fondamentales et insurmontables.

La Franc-maçonnerie n'a pas changé dans sa nature. L'appartenance à la Franc-maçonnerie remet en question les bases de l'existence chrétienne : l'examen approfondi des rituels maçonniques et des réflexions fondamentales de la Franc-maçonnerie, ainsi que la conception inchangée que la Franc-maçonnerie a d'elle-même, fait

clairement apparaître ceci : l'appartenance à l'Eglise catholique et l'appartenance simultanée à la Franc-maçonnerie sont incompatibles. On attend à présent un communiqué aussi clair de l'Episcopat français.

Une déclaration romaine sur la Franc-maçonnerie

La Congrégation pour la Doctrine de la foi (ex-Saint-Office) a publié une Déclaration précisant que la législation concernant la Franc-Maçonnerie reste inchangée. Elle se réfère au canon 2335 du Code de droit canonique, qui interdit aux catholiques, sous peine d'excommunication, «*de s'inscrire à des associations maçonniques et autres semblables.*» En conséquence, la Congrégation, sans vouloir «*préjuger des éventuelles dispositions du nouveau Code, confirme et précise ce quis uit :*

1) l'actuelle discipline canonique n'a été modifiée d'aucune manière et demeure en toute sa vigueur.

2) L'excommunication n'est donc pas abrogée, pas plus que les autres peines prévues.»

Une loi divine trop oubliée

Lorsque le saint curé d'Ars prêchait sur la loi divine du dimanche, souvent il pleurait, tellement il était lui-même effrayé par les trésors de colère et de malédiction qu'amassent toujours sur leurs têtes les familles, ainsi que les personnes qui se font un jeu d'en prendre tout à leur aise vis-à-vis de ce commandement pourtant formel :

**Les dimanches tu garderas
En servant Dieu dévotement.
Les dimanches Messe entendras
Et les fêtes pareillement**

Un jour, nous dit ce saint prêtre, une femme s'entêta à vouloir rentrer son foin, un dimanche, alors qu'il ne risquait rien à attendre jusqu'au lendemain. A cela, elle me répondit : «*Vous voulez donc que je laisse périr ma récolte ?*» Le soir même de ce jour, c'est elle qui

pérît... le soir même de ce même jour, Dieu lui redemanda son âme coupable !

Si nous voulons – et comme nous aurions tort de ne pas le vouloir ! – que Dieu bénisse notre avenir et celui de nos enfants, si nous voulons que Dieu nous soit favorable, et qu'Il nous reçoive un jour au nombre de ses élus, observons son dimanche par une régulière assistance à l'auguste Sacrifice de la Messe, et par l'abstention de nos travaux habituels.

Nous croyons peut-être que ce travail que nous nous permettons fêtes et dimanches, soulagera notre misère... Erreur, erreur profonde... ce travail maudit par Dieu ne servira qu'à l'augmenter... Même dans nos nécessités temporelles, c'est Dieu, toujours, qui y pourvoit, mais jamais le péché !... Le travail du dimanche est donc plus nuisible qu'utille. Dieu lui-

même nous en avertit, au texte inspiré de la Sainte Ecriture, où Il nous dit :

«Si vous n'observez pas mes saints jours, je vous visiterai par la misère... la sécheresse brûlera vos récoltes ou la grêle les anéantira. Les maladies, les épidémies, les guerres, les famines vous accableront» (Levit XXVI).

Mais au contraire, rien ne manque à ceux qui cherchent d'abord, avant tout, à obéir à Dieu et à Lui plai-

re... Ceux qui sanctifient les dimanches et les fêtes, attirent sur leur foyer les meilleures bénédictions du Ciel. L'expérience est là pour nous le dire, et aussi ce texte sacré où Il dit :

«Si vous gardez les jours que je me suis consacrés, je vous donnerai des pluies dans leur temps, la terre produira en abondance, je vous bénirai vous et vos enfants !» (Levit. XXVI)

Un dialogue des Morts

(Chapitre XII de *La Bonne Souffrance*, de François Coppée)

Quand on eut recloué les cercueils et refermé les tombeaux, quand les fonctionnaires, les savants, les reporters et les photographes se furent retirés, quand enfin la crypte du Panthéon resta vide, les ombres de Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau, qui avaient assisté, invisibles, au viol de leurs sépulcres, devinrent subitement apparentes.

Car l'usage des ombres est de ne reprendre figure humaine que lorsqu'elles se trouvent hors de notre présence, attendu qu'elles n'ont aucun goût pour la compagnie des grossiers personnages de chair et d'os que nous sommes. C'est ce qui explique, entre parenthèse, pourquoi les spirites ne sont jamais parvenus – du moins que je sache – à évoquer une ombre authentique, un spectre pour de bon, comme ceux que j'ai vus jadis, au théâtre du Châtelet, dans un mélodrame imité de l'anglais. C'étaient, je vous assure, de très «horribles» fantômes, qu'un personnage de la pièce traversait de son épée sans qu'ils donnassent le moindre signe d'émotion. De là, ma méfiance contre nos sorciers en redingote, qui n'arrivent même pas, avec toute leur magie, au résultat obtenu par un simple machiniste au moyen de quelques miroirs ingénieusement disposés.

Donc, quand les caveaux du Panthéon furent retombés dans le silence et la solitude, Voltaire et Rousseau – «spectres vivants et impalpables», comme disait autrefois l'affiche du *Secret de Miss Aurore* – surgirent devant leurs propres tombes, avec l'apparence qu'ils avaient dans les dernières années de leur vie. Le Patriarche de Ferney était facilement reconnaissable à sa canne, à sa perroque, à son profil de casse-noisette et à la paire

de tibias en bas de soie qui lui tenaient lieu de jambes. Quant à l'illustre Genevois, il était vêtu du costume arménien, caftan *alla turca* et bonnet de mamamouchi, qui lui valurent, dans les rues du vieux Paris, un succès comparable à celui de notre député musulman.

Au premier coup d'œil, les deux philosophes se reconnaissent et, chose remarquable, leurs regards ne se chargèrent pas aussitôt de haine et de fureur. Entre tant d'excellents effets, la Mort a ceci de bon qu'elle réconcilie les pires ennemis, même les hommes de lettres, et que, de l'autre côté du Cocotte, les gens de plume font trêve aux mesquines querelles et aux basses rivalités qui, de leur vivant, les couvrent de ridicule et, souvent même, les déshonorent.

Avec une grâce tout à fait aristocratique, le père de Candide s'avança vers l'auteur des *Confessions* et, tirant du gousset de sa veste brodée une tabatière enrichie de diamants et ornée de la miniature du roi de Prusse, il la tendit à Rousseau qui, sans témoigner de répugnance, y puisa une large prise de macouba et la renifla bruyamment.

Soudain, se rappelant ce qu'elles venaient de voir, les deux ombres exprimèrent par leur physionomie, chacune à sa manière, les sentiments qui les préoccupaient. Voltaire exécuta son «*hideux sourire*», – ce célèbre sourire sculpté par Houdon et chanté par Alfred de Musset, – et Rousseau, grimaçant de la lèvre inférieure, fit sa moue la plus misanthropique.

«Mon cher Jean-Jacques, dit alors le vieil Arouet, il faut convenir que nous venons d'assister à une ignoble cérémonie.

Certes, répondit Rousseau... A un spectacle fait pour combler de dégoût le cœur d'un homme sensible.

Et nos admirateurs actuels, reprit Voltaire, sont des maladroits. Pour bien établir que Louis XVIII... un fin lettré, s'il vous plait, un poète de mon école... Vous connaissez le galant quatrain écrit par lui sur l'éventail de Marie-Antoinette ?...

Au milieu des chaleurs extrêmes,
Heureux d'amuser vos loisirs,
Je ne veux appeler vers vous que les zéphirs,
Les amours y viendront d'eux-mêmes.

Charmant, n'est-ce pas ? ... Pour prouver, donc, que Louis XVIII avait permis d'outrager nos tombeaux et de disperser nos cendres, voilà que ces niais de tout à l'heure viennent de détruire une légende qui leur était chère, d'absoudre d'un gros péché la Restauration et les Jésuites, et de déchirer une page de Victor Hugo, notre voisin dans cet édifice... Si je suis bien au courant de l'argot moderne, c'est ce qu'on peut appeler une gaffe.

– D'autant plus, continue le philosophe de Genève, que, sous le rapport du respect des sépultures, nos disciples ont, dans leur passé, quelques fâcheux souvenirs...

– Oui, interrompit Voltaire, en se prenant le menton d'un air réfléchi, le pillage de la basilique de Saint-Denis, le vols des tombeaux, les ossements des rois de France jetés à l'égout !...

De Louis XIV, notamment, dont j'ai écrit le panégyrique, et d'Henri IV, à la louange de qui j'ai composé tout un poème, qui n'est pas, entre nous, ce que j'ai fait de mieux... Oui il est clair que, ce jour-là, la populace a été abjecte, a montré son fond de férocité, ses instincts de chacal...

Mais à qui la faute ? N'est-ce pas vous qui, le premier, avez dit au peuple qu'il était souverain et, par conséquent, avez autorisé d'avance toutes les explications et toutes les excuses en faveur des excès de la canaille ?

– Point de reproches, Voltaire ! Vous êtes, autant que moi, responsable de ces horreurs. Si j'ai poursuivi une impossible chimère, si j'ai bâti sur les nuages, vous fûtes, vous l'infatigable destructeur de l'idéal et du respect. L'opinion ne se trompe pas, quand elle associe nos deux noms et nous place avant tous les autres parmi les auteurs

de cette Révolution, pendant laquelle, on peut le dire, le monde assista à l'explosion de la méchanceté humaine, et dont les résultats, d'abord si fanatiquement admirés, semblent aujourd'hui des bienfaits très contestables... Pourtant je ne rêvais que la justice, le bonheur de tous... Pouvais-je prévoir de tels crimes ? Pouvais-je prévoir que moi, l'homme constamment attendri jusqu'aux larmes, moi, le paisible promeneur, l'ami de la nature, le buveur de lait, j'engendrerais tous ces coeurs de rocher et tous ces buveurs de sang, et que, se souvenant que j'ai proclamé la légitimité de la peine capitale au nom du pacte social, Robespierre, mon affreux élève, couvrirait la France d'échafauds ?... Ah ! j'ai parfois la pensée que, le jour où j'ai écrit cette page fatale, j'ai signé des milliers de sentences de mort.

– Jean-Jacques, mon compère, dit à son tour le maigre vieillard, qui ne souriait plus, apprenez, si cela peut vous consoler, que moi aussi, je doute très souvent de l'excellence de mon œuvre.

Elle offre bien pourtant l'image de mon siècle, si léger et si corrompu, qui prononça pour la première fois, en badinant, des paroles formidables.

En vérité, j'ai bien peur d'avoir été aussi témoins que l'élève du sorcier, qui savait bien le mot pour faire sortir le diable d'un alambic, mais qui avait oublié la formule cabalistique pour l'y faire rentrer; et, le jour où j'ai vu les prêtres massacrés et une fille publique adorée comme déesse de la raison, en pleine cathédrale de Paris, je me suis demandé sérieusement si la bonne compagnie de mon temps avait eu raison d'applaudir de si bon cœur à mes accès de cynisme et d'impiété, et si je n'aurais pas mieux fait de garder pour moi toutes les polissonneries du *Dictionnaire philosophique*.

– Si encore, reprit Jean-Jacques, on pouvait se dire que la Révolution a passé comme une tempête, que le ciel s'est ensuite rasséréné et que l'ordre et la paix ont succédé à tant d'horribles convulsions. Mais il n'en est rien. Depuis lors, toutes les nations civilisées demeurent dans un état de trouble permanent. Des guerres effroyables ont éclaté; l'on a poussé les unes contre les autres des armées comme on n'en avait pas vu depuis l'invasion des Barbares, et, à l'heure où nous parlons, toute l'Europe est en train de fondre des canons, de construire des vaisseaux cuirassés et de faire l'exercice... Hélas ! moi qui rêvais pour l'humanité l'avènement prochain d'un Age d'Or, d'un

Paradis pastoral, où l'innocente jeunesse aurait formé des rondes en chantant les airs du devin du Village et où les vieillards, pleins de sagesse, auraient fait de la botanique !

– Que voulez-vous ? soupira Voltaire. Il faut croire que les ombres ne sont immortelles que pour perdre, à la longue, leurs dernières illusions... Poursuivons donc notre examen de conscience... Que pensez-vous, s'il vous plaît, des fameuses conquêtes de la Révolution ?... De l'égalité entre les citoyens, par exemple ?

– Qu'elle existe dans les lois, mais non dans les mœurs; que l'aristocratie de la naissance, qui donnait lieu, sans doute, à de graves abus, a été remplacée par celle de l'argent, qui constitue une bien plus scandaleuse iniquité; et qu'il suffit de jeter un regard sur le monde moderne pour ne pas attendre de si tôt le triomphe de la seule aristocratie qui devrait être reconnue par tous, celle du mérite et de la vertu.

– Et votre opinion sur la soumission de l'Eglise à la société civile ?

– Je constate qu'il en est résulté l'établissement d'une sorte d'athéisme officiel, ce qui semblerait déplorable même à mon Vicaire Savoyard... Nous sommes bien seuls, n'est-ce pas ? et il n'y a pas ici de conseiller municipal, qui, s'il nous entendait, « désaffecterait » nos tombeaux et ferait pour de bon, cette fois-ci, enfouir nos restes dans quelque terrain vague... Eh bien, je vous dirai tout bas que depuis qu'on a détruit, par tous les moyens possibles, la foi religieuse dans le peuple français, il est beaucoup moins moral et beaucoup plus malheureux.

– Reste à examiner les avantages de la liberté de la presse, dit alors Voltaire, et ceci me regarde; car je suis, en un certain sens, le père du journalisme. Or la presse ressemble à mon œuvre, que je juge aujourd'hui sévèrement. J'y ai tout dit, et, surtout, je m'y suis contredit. On y trouve, par-ci, par-là, une page où vibrent la vérité et la justice, mais l'on peut y recueillir aussi une remarquable collection d'injures, de mensonges et d'obscénités.

– Voltaire, mon ami, vous avez, pendant toute votre vie, prêché la tolérance... Eh bien, apprenez que, l'été dernier, on a donné la croix à un maire qui a fait disperser par la gendarmerie une procession de petites communiantes... Qu'en dites-vous ?

– Rousseau, mon camarade, vous eûtes toujours de grandes prétentions à la morale, et vous vouliez décider les duchesses en falbalas à nourrir elles-mêmes leurs enfants... Eh bien ! sachez que, maintenant, nous avons de belles féministes qui impriment tout crû que l'allaitement maternel doit être considéré comme un reste de barbarie...

Que vous en semble ?

Ici les deux philosophes se regardèrent, comme disent les bonnes gens, entre quatre-z-yeux, puis s'écrièrent l'un après l'autre :

– O Rousseau, la Révolution que nous avons préparée n'aurait-elle pas, par hasard, fait banque-route ?

– O Voltaire, la Déclaration des Droits de l'Homme, qu'on a puisée dans nos ouvrages, ne serait-elle qu'une mystification ?

– Ce qu'il y a de plus grave, reprit le défenseur de Calas, ce n'est pas que nous nous posions des questions pareilles dans ce souterrain solitaire, en ombres désabusées que nous sommes, mais c'est que beaucoup d'intelligences, éprises de justice absolue, se les adressent impérieusement à elles-mêmes, et se désespèrent, et se dégoûtent de toutes les solutions médiocres et évases que leur proposent les politiciens, et concluent carrément par l'anarchie.

– A qui le dites-vous ? continue l'ancien amant de Mme de Warens. J'en suis assez affligé; car c'est dans mes écrits que les gens dont vous parlez ont trouvé des arguments. N'ai-je pas lancé, un jour, ce beau paradoxe, que, toute société étant fondée sur l'usurpation des uns et sur la lâcheté des autres, toute société est mauvaise ? De sorte qu'aujourd'hui, ayant renoncé à toutes mes chimères, j'ai le chagrin de voir les anarchistes les plus impatients allumer la mèche de leur bombe avec un feuillet arraché au *Contrat social* !»

Voltaire et Rousseau auraient sans doute longtemps continué leur conversation, si, alors, un bruit de pas ne s'était fait entendre dans le lointain de la crypte. C'était un des violateurs de tombeaux qui avait oublié son parapluie et qui revenait le prendre, accompagné du gardien.

Et, comme les purs esprits, ainsi que nous l'avons dit plus haut, n'aiment pas à se compromettre avec les simples mortels, les deux ombres se vaporisèrent en une seconde et disparurent comme par enchantement.

La Sainte Eucharistie

Ici-bas, le mystère eucharistique transforme la terre en paradis. Montez jusqu'au ciel, ou plutôt jusqu'au ciel des cieux; ouvrez les portes du séjour de la béatitude, regardez attentivement, et je vous montrerai sur nos autels ce que vous avez vu de plus excellent dans le paradis. Dans le palais du roi, ce qu'il y a de plus auguste, ce ne sont pas les tapisseries qui décorent les murs ni l'or qui étincelle sur les lambris, mais la majesté royale assise sur son trône. De même, dans le ciel, je ne

m'arrête pas à vous faire admirer les anges, les archanges et toutes les hiérarchies des bienheureux, ni les splendeurs de la cour du Roi des rois; mais je veux que vous contempliez le Maître de toutes ces magnificences, le Seigneur, le Chef de tous les esprits célestes ! Mais vous l'avez sur la terre ! Vous le voyez sur l'autel ! Que dis-je ? Vous le touchez; ce n'est pas assez, vous le mangez et, quand vous avez communiqué, vous l'emportez dans vos maisons !

Le sacrement de la réconciliation (Petite instruction du saint Curé d'Ars).

Mes enfants, on ne peut pas comprendre la bonté que Dieu a eue pour nous d'instituer ce grand sacrement de Pénitence...

Si l'on disait à ces pauvres damnés qui sont en enfer depuis longtemps : «*Nous allons mettre un prêtre à la porte de l'enfer. Tous ceux qui voudront se confesser n'ont qu'à sortir*»; mes enfants, croyez-vous qu'il en restât un seul ? Les plus coupables ne craindraient pas de dire leurs péchés, et même de les dire devant tout le monde. Oh ! comme l'enfer serait vite désert, et comme le ciel se peuplerait ! Eh bien ! nous avons le temps et les moyens que ces pauvres damnés n'ont pas.

Mes enfants, dès qu'on a une tache sur son âme, il faut faire comme une personne qui a un beau globe de cristal qu'elle garde bien soigneusement. Si ce globe prend un peu de poussière, quand elle s'en aperçoit, elle y passe vite une éponge et voilà ce globe clair et brillant !

C'est beau de penser que nous avons un sacrement qui guérit les plaies de notre âme ! Mais il faut le rece-

voir avec de bonnes dispositions. Autrement, ce sont de nouvelles plaies sur les anciennes.

Que diriez-vous d'un homme tout couvert de blessures et qui agirait de la manière suivante ? On lui conseille d'aller à l'hôpital faire voir son mal au médecin. Il y va; le médecin le guérit en lui donnant des remèdes. Mais voilà cet homme qui prend son couteau, qui s'en donne de grands coups et se fait plus de mal qu'il n'en avait auparavant. Eh bien ! c'est ce que vous faites souvent en sortant du confessionnal, quand vous retombez dans les mêmes péchés.

Il y en a qui profanent le sacrement en manquant de sincérité. Ils auront caché des péchés mortels, il y a dix ans, vingt ans. Toujours ils sont tourmentés; toujours leur péché est présent à leur esprit; toujours ils ont la pensée de le dire, et toujours ils renvoient : c'est un enfer !...

Quand vous avez fait une bonne confession, vous avez enchaîné le démon. Les péchés que nous cachons reparaîtront tous. Pour bien cacher ses péchés, il faut bien les confesser.

Sommes-nous aimés ?

«**Sommes-nous aimés... ?**» Que Dieu soit infiniment grand... sa grandeur m'écrase...

Que Dieu soit infiniment juste... sa justice m'épouvanter...

Mais qu'Il soit infiniment bon et **qu'il m'aime...**
Alors la vallée de larmes d'ici-bas devient presque déjà un paradis !...

Remarquez ce que cet amour fait déjà chez nous... pauvres hommes, qui sommes des égoïstes – car nous sommes des égoïstes ! – et comme cet amour nous transfigure et nous magnifie !

Regardez ce père qui aime son enfant..., ce soldat qui aime son pays..., cet ami qui aime son ami...

Quand nous aimons, nous... nous sommes capables de tout, même d'aller au devant de la mort, (en gants blancs, comme les Saints-Cyriens de Charleroi) et le sourire aux lèvres...

Faites cette hypothèse... prononcez cette phrase effarante, où il y a plus de mystère que dans tous les mystères : «*Dieu nous aime... Dieu m'aime...*»

Alors tout dans la religion devient logique !

SOMMAIRE

Le nouveau rituel des exorcismes	P. 1
la Franc-maçonnerie	P. 8
Une loi divine trop oubliée	P. 8

Un dialogue des Morts	P. 9
La Sainte Eucharistie	P. 12
Le sacrement de la réconciliation	P. 12